



**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 8 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

—
**Préparation du Conseil agriculture du 14 mars 2016 :
La France et l'Allemagne s'entendent sur des positions communes
afin de permettre à l'agriculture européenne de sortir de la crise**
—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Porte-parole du Gouvernement s'est rendu à Berlin ce mardi 8 mars pour s'entretenir avec son homologue allemand, Christian SCHMIDT.

A l'occasion de cette rencontre, les ministres ont partagé le constat que la crise que traversent en particulier les secteurs porcin et laitier est à la fois profonde, durable et européenne. Ils appellent donc la Commission à proposer en urgence et à l'échelle européenne des mesures de soutien à l'agriculture, à l'occasion du Conseil agriculture du 14 mars prochain.

A l'issue de cet entretien, la France et l'Allemagne ont convenu d'adresser à la Commission européenne un texte commun dans lequel elles demandent notamment :

- l'organisation par le Commissaire HOGAN d'une table-ronde réunissant les opérateurs représentatifs du secteur laitier au niveau européen pour appeler à la stabilisation de la production,
- le renforcement des mesures de marché, et en particulier l'adaptation du stockage privé pour le porc et l'augmentation du plafond européen d'intervention pour la poudre de lait, actuellement de 109000 tonnes,
- la mise en place de mesures volontaires de limitation de la production, accessibles aux agriculteurs et entreprises laitières, et complétées par un soutien financier de l'Union européenne, afin de permettre une remontée efficace des prix par la gestion temporaire des volumes,

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

www.agriculture.gouv.fr

 @Min_Agriculture

- l'augmentation du plafond des aides *de minimis* (montant d'aide qui peut être versé par les Etats membres à leurs agriculteurs en dehors des dispositifs prévus par la PAC) de 15 000 à 30 000 euros (montant sur 3 ans), ainsi que l'augmentation du plafond national, afin de permettre aux Etats de soutenir leurs agriculteurs dans un cadre juridique sécurisé,
- le soutien de l'exportation des produits agricoles européens grâce à un dispositif d'aides à la promotion simplifié et à la mise en place d'un mécanisme de crédit export efficace et cohérent avec les instruments nationaux. Il est également essentiel que tout soit mis en œuvre pour lever au plus vite les barrières non-tarifaires à l'exportation, en donnant notamment priorité à la levée rapide de l'embargo sanitaire russe sur le porc.

Stéphane LE FOLL a indiqué à son homologue allemand qu'il se rendrait dans la semaine à Ljubljana (Slovénie), Varsovie (Pologne) ainsi qu'à La Haye (Pays-Bas), où il rencontrera le Président du Conseil agriculture, afin de faire part à ses homologues de la position conjointe défendue par la France et l'Allemagne et de les inviter à lui apporter leur soutien.